



HAL
open science

Surveillance

Édouard Bouté

► **To cite this version:**

Édouard Bouté. Surveillance. Lexique Transnum (programme Sorbonne Université), 2019. halshs-04221881

HAL Id: halshs-04221881

<https://shs.hal.science/halshs-04221881v1>

Submitted on 3 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Conceptualiser la surveillance

Dans *La Société Punitif* (1972-1973) (2013) et dans *Surveiller et Punir* (1975), Michel Foucault décrit les contours des « sociétés disciplinaires » qui ont émergé au XVIIIe pour succéder aux « sociétés de souveraineté ». Il décrit par-là l'organisation des sociétés à économie capitaliste autour d'espaces fermés au sein desquels transitent les classes populaires au cours de leur vie, et au sein desquels il s'agit de gérer, encadrer et contrôler le plus finement possible leurs corps afin de transformer les individus en force de production. L'exercice d'un pouvoir coercitif au sein des différentes institutions de cette société disciplinaire (écoles, casernes, usine, hôpital, hospice...) est décrit par Foucault par analogie avec le modèle d'organisation panoptique des prisons tel qu'il est pensé par le philosophe utilitariste Jeremy Bentham à la fin du XVIIIe siècle. Le modèle architectural qu'il propose alors permet à un seul surveillant de surveiller une multitude d'individus incarcérés, sans que ceux-ci ne puissent (sa)voir qu'ils sont effectivement surveillés, ce qui a pour effet de leur donner l'impression de l'exercice d'une surveillance continue (Bentham, 2002).

Ces propos de Foucault sur l'organisation d'une société disciplinaire nous aident à exposer quelques orientations pour esquisser un début de conceptualisation de la surveillance. Surveiller, c'est collecter – via des dispositifs de surveillance –, accumuler et traiter des informations sur un ou des individus dans l'optique de constituer un savoir, alors acquis par l'observation, l'examen, l'enquête, ou encore par la réalisation de statistiques. Ainsi, la surveillance recouvre dès le XVIIIe siècle les domaines du *visible* et du *calculable*. Dans un second temps, ce savoir acquis permet l'exercice d'un pouvoir par celles et ceux qui gouvernent. Mais en même temps, c'est la surveillance *en elle-même* qui exerce un pouvoir sur l'individu surveillé. Le sociologue Christian Laval explique ainsi que l'individu qui se sait surveillé « reprend à son compte les contraintes du pouvoir », se les « impose », « se les fait jouer spontanément sur lui-même ». En conséquence, « la surveillance est une arme de normalisation et pas seulement de punition d'une transgression légale », elle sert à « corriger les virtualités » (Laval 2014), et ainsi à produire des normes et des habitudes auxquelles les individus cherchent à se conformer.

Une surveillance numérique radicale

Depuis ce XVIIIe siècle où la surveillance est déjà pensée comme devant être *généralisée*, les dispositifs de surveillance, en tant qu'ils sont des « *appareils à fabriquer des disciplines, à imposer des coercitions, à faire contracter des habitudes* » (Foucault 2013, p240), n'ont cessé de se multiplier et d'être affinés. Le philosophe Dominique Quessada explique que cette radicalisation contemporaine de la surveillance généralisée est la conséquence de « *l'interconnexion des technologies numériques, de la géolocalisation, de la vidéosurveillance, des bases de données, de la biométrie, de l'interception des communications* ». Ce système technique fondé sur l'usage des technologies numériques permet de faire advenir une surveillance qui « *présente les capacités d'adhérer en permanence à son objet* » (Quessada 2014). En somme, les dispositifs de surveillance ne captent plus seulement nos comportements dans les espaces clos décrits par Foucault, mais dans l'ensemble de nos différents espaces d'existence.

Ainsi dans les espaces clos tels que les espaces de travail, les modes de surveillance ont évolué, pour s'adapter aux nouvelles formes de travail et à la recherche de rationalisation des coûts au cœur de la société néolibérale. Les dispositifs numériques ont remplacé les vigiles, les contremaîtres, les systèmes de pointage et feuilles d'émargement qui assuraient auparavant cette surveillance. Dans les « *flex office* », les bureaux (qui n'appartiennent plus à personnes) sont équipés de détecteurs de présence pour indiquer si les postes sont libres ou non. La société Hitachi propose depuis plus de 10 ans un « badge sensoriel » qui transmet aux employeur·euses la géolocalisation des salarié·es qui le portent. Des restaurants américains

s'équipent de dispositifs de vidéosurveillance « intelligents » qui évaluent les performances des employé·es pour guider, voire automatiser le système de management¹. Amazon a de son côté mis en place un système automatique de mesure des performances et des temps de pause de ses employé·es capable de licencier automatiquement les moins productif·ves². Les exemples sont nombreux.

Dans l'espace public, des dispositifs de reconnaissance faciale se sont installés en Chine il y a quelques années. Couplé au principe de « crédit social », ce système permet de transformer les comportements des individus en une note. Les bonnes notes offrent des services (examen médical gratuit, emploi, places en maternelle...), les mauvaises en interdisent d'autres (transports en commun, accès à certaines écoles ou à certains emplois...). Depuis 2014, initialement en Grande-Bretagne, des panneaux publicitaires sont équipés de dispositifs vidéos qui analysent nos réactions afin d'adapter le contenu diffusé³. Les *smartphones* géolocalisent chaque déplacement, et des agences de marketing promettent aux entreprises de pouvoir « localiser une personne afin de la cibler efficacement⁴ » pour la pousser à consommer.

Nous sommes également devenu·es, en partie au moins, les propres agents de notre surveillance. Le sujet de la surveillance « *n'est pas poursuivi, mais dessine lui-même la traçabilité de ses actes – le sujet surveillé émet les signaux numériques permettant sa surveillance* » (Quessada 2014). Une conséquence est le développement de formes d'autocensure de la part d'internautes cherchant à laisser moins de traces numériques risquant de se retourner à leur encontre (Rouvroy 2019). Pour caractériser les enjeux économiques et politiques liés à l'exploitation de ces traces que nous laissons, Shoshana Zuboff parle de « capitalisme de surveillance ». Elle rend ainsi compte de la marchandisation de l'ensemble de nos comportements en ligne à des fins prédictives (« *behaviorial prediction* »), pour produire des comportements particuliers (« *behaviorial modification* »), autant en tant que consommateur·trices qu'en tant qu'électeurs·trices. Comme l'a révélé le scandale Cambridge Analytica, nos traces peuvent être utilisées dans le but d'infléchir notre vote (Zuboff 2019).

Cette surveillance numérique généralisée est régulièrement critiquée, considérée comme une menace pour les libertés publiques, le droit à la vie privée, ou encore la liberté d'expression. Mais malgré ces critiques, des discours d'accompagnement sont produits pour la rendre légitime et justifiable. La recherche de *productivité* est régulièrement évoquée dans le secteur économique. La lutte *antiterroriste* et la question *sécuritaire* sont mises en avant dans le secteur politique. En France, c'est la loi relative au renseignement promulguée en 2015 qui a validé cette « radicalisation de la surveillance d'État » bien après que celle-ci a déjà été mise en place (Tréguer 2019, p249-258). Ainsi est légitimée et justifiée économiquement et politiquement cette surveillance du XXI^e siècle, qui profite de multiples ressources numériques pour satisfaire son vieux projet de généralisation totale et d'orientation, de normalisation des comportements des individus surveillés, ces derniers participant eux-mêmes activement à rendre possible leur propre surveillance.

Bibliographie

- Bentham, J. (2002). Panoptique. Mémoire sur un nouveau principe pour construire des maisons d'inspection, et nommément des maisons de force (Mille et une nuits.).
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir: naissance de la prison*. Paris, France, Gallimard.
- Foucault, M. (2013). *La société punitive: cours au Collège de France, 1972-1973*. (F. Ewald, A. Fontana, & B. E. Harcourt, Eds.). Paris, France, EHESS : Gallimard : Seuil.

¹ <https://www.wired.com/story/outback-steakhouse-presto-vision-surveillance/>

² <https://usbeketrica.com/article/chez-amazon-un-algorithme-vire-les-employes-pas-productifs>

³ <https://theconversation.com/etude-de-cas-la-reconnaissance-faciale-integree-a-la-publicite-digitale-94382>

⁴ <https://www.dedi-agency.com/campagnes-geolocalisees-visez-juste-en-pensant-e-commerce-et-localisation/>

Edouard Bouté (UTC-COSTECH)

Notice sur la surveillance numérique pour TRANSNUM (2019)

Laval, C. (2014). *Foucault, la surveillance et nous*. Séminaire "Politiques de Foucault," Paris X Nanterre.

Quessada, D. (2010). « De la sousveillance. La surveillance globale, un nouveau mode de gouvernementalité ». In *Multitudes*, vol. 1, n° 40, p. 54–59.

Rouvroy, A. (2019). « Passer entre les mailles. Dialogue entre Antoinette Rouvroy et Alain Damasio ». In *Philosophie Magazine*, n° 133, p. 58-62.

Treguer, F. (2019). *L'utopie déchue: une contre-histoire d'Internet, XVe-XXIe siècle*. Paris, France, Fayard.

Zuboff, S. (2019). *The age of surveillance capitalism: the fight for a human future at the new frontier of power*. London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Profile Books.